

**RAPPORT de l'organe de révision sur le contrôle restreint  
A l'attention de l'Assemblée Générale de**

**Association pour l'Accès à l'Education et à la Formation (ACCED)**

---

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte de résultat, compte de pertes et profits et annexes) de l'Association ACCED à Genève pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 (période du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015).

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'organisation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels, qui présentent un Bilan de 344'410.74 CHF et un résultat déficitaire de 5'287.32 CHF, ne sont pas conformes à la loi, aux statuts et à la Swiss GAAP RPC 21.

**JAKAR SA**

  
**Marcel Luper**  
Réviseur agréé

Carouge, le 29 mars 2016

Annexes : Comptes annuels.

ACCED

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2015**

Rappel 2014

**ACTIF**

**Liquidités**

CCP	10'222.28		512.28	
Banques	<u>328'837.23</u>	339'059.51	<u>473'596.13</u>	474'108.41

**Stocks et tiers**

Débiteurs divers	101.23		101.23	
Avance sur projets en cours FGC			-	
Part sociale coopérative	<u>5'250.00</u>	<u>5'351.23</u>	<u>5'250.00</u>	<u>5'351.23</u>
		<u>344'410.74</u>		<u>479'459.64</u>

**PASSIF**

**Fonds affectés**

Projets en cours (Voir annexe)				
Projets FGC	231'124.27		377'204.46	
Autres projets	<u>44'444.40</u>	275'568.67	<u>2'559.90</u>	379'764.36

**Créancier et transitoire**

Charges à payer		-		4'142.00
-----------------	--	---	--	----------

**Provision**

Frais de gestion de projets en cours		27'588.14		46'122.78
--------------------------------------	--	-----------	--	-----------

**Capital**

Disponible au 1.1.2015	49'430.50		71'908.70	
Profits (Pertes) s/ex. antérieurs	<u>-2'889.25</u>		<u>-</u>	
	46'541.25		71'908.70	
Résultat de l'exercice	<u>-5'287.32</u>	<u>41'253.94</u>	<u>-22'478.20</u>	<u>49'430.50</u>
		<u>344'410.74</u>		<u>479'459.64</u>

Genève, le 21 mars 2016

ACCED

**COMPTE DE RESULTAT 2015**

Rappel 2014

**PRODUITS**

FGC, financement projets	593'539.33		524'054.25	
FGC, gestion de projets	72'949.76		66'851.34	
Sous-total FGC	666'489.09		590'905.59	
Autres financeurs	7'872.60	674'361.69	25'000.00	615'905.59
Autres recettes internes		2'063.08		-
Reprise sur projets				
Cotisations encaissées		2'500.00		3'480.00
Produits financiers et divers		-		-
		<u>678'924.77</u>		<u>619'385.59</u>

**CHARGES**

Dépenses pour projets (Voir Annexe)		595'856.33		549'054.25
Personnel	69'652.40		66'365.40	
Locaux	4'735.45		4'326.35	
Frais généraux	3'427.45		6'206.09	
Frais extérieurs	2'465.00		5'739.40	
Cotisation FGC	6'218.00		8'347.00	
Frais administratifs	1'600.00		1'600.00	
Frais financiers	257.45	88'355.75	225.30	92'809.54
		<u>684'212.08</u>		<u>641'863.79</u>
<b><u>Résultat de l'exercice</u></b>		<u>-5'287.32</u>		<u>-22'478.20</u>

**COMPTE DE PERTES ET PROFITS 2015****Rappel 2014****PRODUITS**

FGC, gestion de projets	72'949.76		66'870.97	
Autres financeurs	<u>5'555.60</u>	78'505.36	<u>-</u>	66'851.34
Autres recettes internes		2'063.08		-
Cotisations encaissées		2'500.00		3'480.00
Produits financiers et divers		<u>-</u>		<u>-</u>
		<u>83'068.44</u>		<u>70'331.34</u>

**CHARGES**

Personnel	69'652.40		66'365.40	
Locaux	4'735.45		4'326.35	
Frais généraux	3'427.45		6'206.09	
Frais extérieurs	2'465.00		5'739.40	
Cotisations FGC	6'218.00		8'347.00	
Frais administratifs	1'600.00		1'600.00	
Frais financiers	<u>257.45</u>		<u>225.30</u>	
	<u>88'355.75</u>		<u>92'809.54</u>	

**Résultat de l'exercice**

<u>-5'287.31</u>	<u>-22'478.20</u>
------------------	-------------------

## SUIVI DES PROJETS AU 31 DECEMBRE 2015

Financiers	Projets	Soldes 1.1.2015		Reçu	Mise à jour/rembt FGC	Disp. Total	Transf + Dép. CH	Frais gestion s/encaissement	Dép. total	Soldes au 31.12.2015		Prov. s/frais de gestion
		Avance	Disponible							Avance	Disponible	
FGC 12-06	FDD2-Togo		93'012.68			93'012.68	92'000.00	-	92'000.00		1'012.68	126.59
FGC 12-19	Haiti2		53'569.72			53'569.72	50'237.70		50'237.70		3'332.02	416.50
FGC 12-26	Doria-Madagascar		85'061.76			85'061.76	84'920.00		84'920.00		141.76	17.72
FGC 14-08	Nege - Bion II		22'299.26	29'321.00		51'620.26	35'258.25	3'257.92	38'516.17		13'104.09	1'638.01
FGC 12-33	Graim		11'287.36			11'287.36	10'901.36		10'901.36		386.00	48.25
FGC 11-18	EPE II, Zig.		77.02			77.02	77.02		77.02		0.00	0.00
FGC 13-11	Songui		23'777.81			23'777.81	23'225.00		23'225.00		552.81	69.10
FGC 14-42	Epe III, Zig.		41'111.04	67'746.00		108'857.04	92'020.00	7'527.40	99'547.40		9'309.64	930.96
FGC 15-25	Aja-Mali IV		-	124'475.00	2'180.91	126'655.91	70'039.00	13'830.66	83'869.66		42'786.25	4'278.63
FGC 15-35	Tejada - Colombie		-	63'190.00		63'190.00	15'110.00	7'021.17	22'131.17		41'058.83	5'132.35
FGC 13-51	Apoayar III		29'696.81	50'000.00		79'696.81	56'795.00	5'555.60	62'350.60		17'346.21	2'188.28
FGC 10-13	C. Unidos III		10'892.81		-10'892.81	-			-		-	-
FGC 11-28	Asdeb III, Togo		46.48			46.48			-		46.48	5.81
FGC 10-28	Négé Blon, Mali		2'001.86			2'001.86			-		2'001.86	250.23
FGC 11-13	Mascarada Afro-Col		3'462.84		-3'462.84	0.00			-		-	-
FGC 12-04	Aja-Mali III		907.01		-907.01	0.00			-		0.00	0.00
FGC 15-09	Capitalisation			25'224.00		25'224.00	14'946.00		14'946.00		10'278.00	1'284.75
FGC 15-36	La Lumière			90'000.00		90'000.00	18'005.00	10'000.08	28'005.08		61'994.92	7'749.37
FGC 16-04	Graim			65'000.00		65'000.00	30'005.00	7'222.28	37'227.28		27'772.72	3'471.59
			-	-	-	-	-	-	-		-	-
	Reprise provision au 1.1.2015		377'204.46	514'956.00	-13'081.75	879'078.71	593'539.33	54'415.11	647'954.44		231'124.27	
						46'122.78						
						100'537.89						
	J. Provision pour frais de gestion sur soldes des projets au 31.12.2015					-27'588.14						27'588.14
						72'949.76						
	Fondation Addax		2'559.90		-242.90	2'317.00	2'317.00		2'317.00		-	
	La lumière - Basel			40'000.00		40'000.00		4'444.48	4'444.48		35'555.52	
	FDD Madeleine			10'000.00		10'000.00		1'111.12	1'111.12		8'888.88	
			-	-	-	-	-	-	-		-	
			2'559.90	50'000.00	-242.90	52'317.00	2'317.00	5'555.60	7'872.60		44'444.40	
			-	-	-	-	-	-	-		-	
			-	564'956.00	-13'324.65	931'395.71	595'856.33	78'505.36	655'827.04		275'568.67	
	Totaux		379'764.36	564'956.00	-13'324.65	931'395.71	595'856.33	78'505.36	655'827.04		275'568.67	
	Soldes nets		-379'764.36								-275'568.67	

# Association AccEd

## Association pour l'accès à l'éducation et à la formation

Annexes aux Etats financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2015

### 1. Présentation

L'association AccEd est une organisation sans but lucratif, fondée le 20 mars 1997 et constituée sous la forme d'une association de droit suisse, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du code civil. Son siège est à Genève, Av. des Tilleuls 3, 1203. L'association AccEd a pour but de donner la possibilité à des personnes défavorisées d'accéder à une éducation ou une formation professionnelle leur donnant ainsi les moyens d'affronter l'avenir avec des chances équitables.

AccEd :

- s'engage à soutenir à long terme des projets menés par des partenaires locaux ;
- soutient tout programme lié à l' EDUCATION: qu'elle soit de base, primaire, secondaire, formelle ou non formelle ;
- soutient tout programme lié à la FORMATION: qu'elle soit professionnelle ou non formelle, apprentissage ou petits métiers ;
- ne se donne pas de limite géographique, si ce n'est le choix du milieu urbain comme priorité ;
- collabore avec des ONG ou groupements de base ne bénéficiant pas d'appuis majoritaires d'autres bailleurs de fonds.

### 2. Principes comptables

#### *a. Bases de préparation des comptes annuels*

Les états financiers de l'Association AccEd ont été établis conformément à ses statuts et aux dispositions applicables du Code des obligations et aux Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GMP RPC).

#### *b. Périmètre des comptes annuels*

Les comptes annuels comprennent les comptes de l'association AccEd. Ils ne comprennent pas les comptes des projets conduits par les partenaires terrains qui sont indépendants d'AccEd.

#### *c. Conversion de monnaies étrangères*

Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au taux en vigueur à la date de la transaction.

#### *d. Reconnaissance du revenu*

Les dons privés provenant de la collecte de fonds sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont encaissés; par exception à ce principe, les dons affectés à un but précis par le donateur sont reconnus l'année où sont encourues les dépenses opérationnelles ainsi financées.

Les recettes provenant de contrats de financement signés avec des bailleurs de fonds sont comptabilisés en revenus l'année où sont encourues les dépenses opérationnelles financées, ceci afin de respecter le principe de correspondance des dépenses et recettes.

Les autres revenus sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

*e. Enregistrement des charges*

Les charges sont enregistrées selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations et autres événements générateurs de charges surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

Les charges liées aux projets sont enregistrées au moment du décaissement effectif en faveur du partenaire terrain.

*f. Parties liées*

Les partenaires terrains d' AccEd sont considérés comme des parties liées d' AccEd.

*g. Tableau de flux de trésorerie*

Le tableau de flux de trésorerie d' AccEd n'est pas présenté, conformément aux dispositions prévues à l'article 27 de la norme Swiss GAAP RPC21.

**Membres du comité de l'association élus lors de l'AG du 26 mai 2011 pour une période de 5 ans.**

Narain JAGASIA, Président

Pierre GAUTIER, Vice-président

Yann BOGGIO, trésorier

Carmel FRÖLICHER-STINES, membre

Laurent JIMAJA, membre

**Autres collaborateurs bénévoles**

Earl Nolte, collaborateur bénévole en charge du suivi de projets (50 %)

Sébastien Blat, collaborateur bénévole en charge de la recherche de fonds (20%)

Fernando Colella, collaborateur bénévole en charge de la gestion (20%)

**Direction de l'association**

Ousmane DIANOR (salarié à 60 %)